

B. 28.
M. Hermine.
Lefebvre.

Le vingt mai, mil huit cent quatre vingt deux,
nous curé sousigné, avons baptisé, Marie,
Hermine, née la veille, fille légitime de
Charles Lefebvre, et de Egléphile Leduc de cette
paroisse. Le parrain a été Louis Leduc, et
la marraine Marguerite Leduc, oncle
et tante de l'enfant, qui avec le père ont
signé avec nous. Lecture faite.
Egléphile Leduc. Louis Leduc. Séchatain, P.C.
L'acte, ci-haut, a été assermenté devant moi, à
Thurso, ce 20 mai, 1909, par la sousignée, mère
de l'enfant.

Egléphile Leduc. Séchatain, P.C.,
Commissaire.

B. 29.
François, Henry
H. Namara.

Le vingt et un mai, mil huit cent quatre vingt
deux, nous curé sousigné, avons baptisé
Francis, Henry, né le treize du même mois
fils légitime de John M. Namara, et de Ann
Maloney. Le parrain a été William Maloney
et la marraine Mary Moran, oncle et grand
mère de l'enfant, qui ainsi que le père ont pu
signer avec nous. Lecture faite. Mary Moran.
John M. Namara. W. Maloney. Séchatain, P.C.

L'acte, ci-haut, a été assermenté
devant moi, à Thurso, ce 19 mai, 1909, par la
sousignée, mère de l'enfant.

Ann Maloney Séchatain, P.C.,
Commissaire.

B. 30.
Adeline Soucisse.

Le vingt neuf mai, mil huit cent quatre vingt
deux, nous curé sousigné, avons baptisé
Adeline, née dix octobre mil huit cent soixante dix, fille
légitime de Louis Soucisse et de Margaret New
Bon de la mission de Saint Malachie. Le
parrain a été Christopher Corroy et la
marraine Margaret Rae, qui seule a

L'acte, a été assermenté
devant moi à Thurso.
par la sousignée
Margaret Rae.

pu signer avec nous. Lecture faite. Margaret Rae
Christopher Corroy. Séchatain, P.C.,
Commissaire.